

VIURE AL FAGET



Bulletin municipal N° 1

Avril 2001

Éditorial du maire

Cette petite feuille est la première d'une longue série qui rythmera la vie de notre village, elle a pour but de vous tenir au courant des réunions et des décisions du conseil municipal, elle rendra compte des petits évènements de la vie quotidienne elle servira de lien entre tous. Elle se veut ouverte et conviviale.

Francis Calmettes

Résultats des élections municipales

11/3/2001

Inscrits 254 Votants 224 Exprimés 220 Majorité absolue 111

Samson Jacques	164 voix	74,54 %	Elu	Vieules Hervé	82 voix	37,27%
Coustel Jacques	159 voix	72,27 %	Elu	Quillaud Nadine	78 voix	35,45%
Rudelle Christian	156 voix	70,90 %	Elu	Guiraud Béatrice	76 voix	34,54%
Vidal Clovis	156 voix	70,90 %	Elu	Segura Jacques	63 voix	28,63%
Mancet Gilles	148 voix	67,27 %	Elu	Ducor Jean-Michel	61 voix	27,72%
Calmettes Francis	147 voix	66,81%	Elu	Charaux Véronique	53 voix	24,09%
Couderc Claude	147 voix	66,81%	Elu	Charaux Philippe	51 voix	23,18%
Scantamburlo Gilles	146 voix	66,36%	Elu	Sansen Manuelle	49 voix	22,27%
Crémoux Jean-Marc	142 voix	64,54%	Elu	Aranguena Segundo	44 voix	20%
Laffon Nathalie	134 voix	60,90%	Elue	Burie François	42 voix	19,09%
Escarboutel Michel	124 voix	56,36%	Elu	Fedou Franck	41 voix	18,63%

Autres personnes ayant obtenu des voix: Valverde Christine 10, Reumont Dominique 7, Algans Jean-Louis 5, Causse Gérard 3, Coustel Martine 3, Algans Aline 3, Fabre Danièle 2, Olivier Monique 2, Alberti Sylvia 2, Algans Edmond 2; Roche Angéline 2, Boyer Georgette 2, Lacanal Cédric 2, Alberti Marc 1, Beuste Kathleen 1, Blanc Guy 1, Domain Francine 1, Marcheteau Jeannine 1, Rey Moïse 1, Magnin Christine 1, Steupéraert Paul 1, Dagas Pierre-Yves 1, Vidal Jérôme 1, Steupéraert Kathleen 1.

Secrétariat Mairie: Tél et Fax

05.61.83.25.67

Ouverture : Mardi 10 à 12h

Jeudi 14 à 16h

Samedi 14 à 16h

Permanence du maire et des adjoints:

Mardi: Francis Calmettes 10h à 12h
et sur rendez-vous

Jeudi: Gilles Mancet 14h à 16h

Samedi Permanence des élus de 10 à 12h

Responsables des associations:

Comité des fêtes: Michèle Vidal

Anciens combattants: Georges Rivals

Chasse: Hervé Laffon

Élection du maire et de ses adjoints par les 11 conseillers municipaux

Samedi 17 mars 2001 21h

Maire: Francis Calmettes a obtenu 11 voix ELU

1er adjoint: Gilles Mancet 8 voix ELU, Nathalie Laffon 3 voix

2ème adjoint: Michel Escarboutel 6 voix ELU, Jacques Samson 5 voix

3ème adjoint: Jacques Samson 6 voix ELU, Crémoux Jean-Marc 3 voix, Nathalie Laffon (ne se présentait pas) 1 voix, 1 bulletin nul.

Délégués aux divers syndicats

Electrification: Claude Couderc, Francis Calmettes. Suppléants: Nathalie Laffon, Jacques Coustel

Ordures ménagères: Clovis Vidal, Jean-Marc Crémoux. Suppléants: Michel Escarboutel, Gilles Mancet

Girou: Francis Calmettes, Gilles Scantamburlo. Suppléants: Michel Escarboutel, Christian Rudelle

Eau: Jacques Coustel, Michel Escarboutel. Suppléants: Claude Couderc, Gilles Mancet

S.I.V.U. Francis Calmettes, Nathalie Laffon, Jean-Marc Crémoux, Jacques Samson, Gilles Mancet. Suppléants: Christian Rudelle, Gilles Scantamburlo.

S.I.V.O.M. Francis Calmettes, Jacques Coustel. Suppléants: Christian Rudelle, Gilles Mancet

Aide sociale: Nathalie Laffon, Gilles Scantamburlo, Claude Couderc, Jean-Marc Crémoux.

Commissions municipales

Sécurité: Jacques Samson, Francis Calmettes, Nathalie Laffon, Claude Couderc, Jean-Marc Crémoux, Christian Rudelle, Gilles Mancet.

Travaux: Francis Calmettes, Christian Rudelle, Jacques Coustel, Jean-Marc Crémoux. Suppléants: Jacques Samson, Gilles Mancet.

Environnement: (Entretien des chemins, ruisseaux, village) Responsable Jean-Marc Crémoux aidé de Clovis Vidal, Jacques Coustel et Christian Rudelle pour le village, Gilles Scantamburlo, Michel Escarboutel, Claude Couderc pour les fossés, ruisseaux et chemins.

Relations-Gestions des biens communaux Michel Escarboutel, Francis Calmettes, Nathalie Laffon, Gilles Mancet,

Bulletin municipal communication: Gilles Mancet, Francis Calmettes, Jacques Samson, Nathalie Laffon, Gilles Scantamburlo.

Festivités organisées par la mairie: Nathalie Laffon, Jacques Samson, Gilles Scantamburlo, Vidal Clovis.

Délégué à l'école : Gilles Mancet.

Après avoir délibéré le conseil municipal a fixé l'indemnité mensuelle du Maire à 17% de l'indice brut 1015 et celle des adjoints à 40% de l'indemnité du Maire.



Je remercie la municipalité du Faget et son Maire Francis Calmettes, de me permettre à travers ce bulletin municipal de vous adresser mes plus vifs remerciements pour la confiance que vous m'avez accordée lors des élections pour le Conseil Général du 11/3/2001. Cette confiance me va droit au cœur, et je suis sûr qu'ensemble nous continuerons d'améliorer la qualité et le cadre de vie des habitants du Faget et du canton de Caraman.

Dévoué à votre cause.

Gilbert Hébrard

La liste « Vivre au Faget » vous remercie sincèrement pour votre accueil chaleureux lors de la campagne électorale, pour votre forte participation au vote et la confiance que vous avez bien voulu nous accorder. Cette participation (88%) montre l'intérêt porté par chacun à la vie commune. Nous ferons en sorte de ne pas tromper vos attentes et d'être attentifs à tous et à toutes pour régler les différents problèmes et faire avancer notre village vers la modernité et le mieux vivre.

L'équipe municipale.



Toutes les personnes de la liste du 3ème millénaire, se joignent à la nouvelle équipe municipale, pour vous remercier de l'accueil réservé à chacun d'entre nous lors de la campagne électorale.

Communiqué de l'Amicale des Anciens Combattants

Par une belle journée de printemps, l'Amicale des Anciens Combattants a commémoré la fin de la guerre d'Algérie. Après la messe, monsieur Gilbert Hébrard conseiller général, monsieur Coustel ancien maire, Francis Calmettes à la tête de son conseil municipal, les anciens combattants et une grande partie des fagetois se sont recueillis devant le monument aux morts, après les discours traditionnels et le dépôt d'une gerbe tout le monde s'est retrouvé pour le pot de l'amitié sous la halle. Un « couscous géant » a réuni plus de cent personnes au château, servi de main de maître par un membre de l'amicale.



Nous nous apprêtons à remplir notre devoir de mémoire pour la fin du conflit mondial 1939-1945
les 19 et 20 mai 2001.

Réservez dès maintenant ces dates, qui seront un moment de souvenir et de recueillement mais aussi deux jours de fête dans notre commune.

Voici le programme prévu pour ces deux jours:

Samedi soir –21h30 : Bal gratuit animé par « Les compagnons »

Dimanche matin: Messe en musique.

Dépôt de gerbe au monument aux morts.

Recueillement et sonnerie réglementaire, lecture d'un manifeste.

Concert de l'Harmonie Sainte Cécile.

Banquet traditionnel au château .

Des indications plus précises vous seront données au moment opportun.

Venez nombreux.



Regroupement Pédagogique Intercommunal

Concert de steel-drum

Au Faget le 11/5/01 à 14h pour les enfants des 3 écoles.

A Loubens le 12/5/01 à midi devant le café.

A Vendine le 12/5/01 apéritif, repas et concert.

Ces manifestations, sont organisées par le Foyer Rural de Vendine. Pour toutes réservations (repas, concert)

Tel : 05.61.83.17.61 et 05.61.83.04.96

Comité des fêtes

Le comité organise le 21 avril 2001 avec la commune d'Auriac une excursion au Pas de La Case, le départ s'effectuera à 6h00, du Faget.

Le prix de la place se monte à 60,00 frs et le total des places disponibles est de 30 pour Le Faget .

Tel: 05.61.83.23.12

Le **1er Vide Grenier** organisé par le comité des fêtes aura lieu le dimanche 10 juin 2001. Les fiches d'inscriptions seront attribuées en priorité aux fagétois (120 places disponibles) , ils vous en coûtera 50 frs pour un emplacement de 5m x 3.

Nos joies, nos peines ...



Bienvenue à:

Maxime de Courrèges d'Agnos né En Paulin le 11/1/2001. Félicitations aux heureux parents.

Mélina n'est plus



Mélina Thurios née Nougayrol le 25 juillet 1910 au Faget est décédée à Toulouse le 6 mars 2001. Nous regrettons cette fagétoise, très connue dans les années 1950, elle tenait une des épiceries du village rue du vinaigre. Nous renouvelons nos condoléances à sa famille. Elle a été conduite dans notre

cimetière le 8 mars 2001, elle y repose en paix.

Mélina, (photo de 1935), son ancienne épicerie, rue du vinaigre.



Madame Musoles nous a quittés,



le 20 mars 2001, elle avait 88 ans. Elle a enseigné avec son époux dans notre petite école de 1944 à 1956. Voilà ce qu'elle écrivait dans son livre « Autour d'un clocher ». « Le Faget... ce coin de terre du midi où nous allions passer douze années de paix au milieu des près et des champs et d'une population sympathique, unie comme une grande famille dont nous devons garder le meilleur souvenir... »

C'est ici au Faget qu'elle est revenue vivre une retraite méritée, se plaisant à retrouver ses amies au club du lundi... Elle vivra encore longtemps dans le souvenir des fagétois.

Nous renouvelons nos condoléances à Monsieur Musoles, ses enfants et tous ses proches.



Informations

Bibliothèque: mairie jours et heures d'ouverture.

Coiffeuse: Vendredi 14h, tous les 15 jours.

Pédicure: 1er mardi de chaque mois

Poids public: Le pesage sera fait par Didier Le samedi s'adresser à la mairie.

L'A.A.P.P.M.A de Caraman « Le goujon de la Saune » communique: Comme chaque année il a été procédé à un alevinage de goujons et de gardons sur le Peyrencou et le Girou. Amis pêcheurs à vos lignes.